

Association ATLAS  
Hôtel de Massa  
38, rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 Paris

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
du 17 mars 2016

L'assemblée générale ordinaire annuelle d'ATLAS s'est réunie le 17 mars 2016 à la **Société des Gens de Lettres, Hôtel de Massa, 38 rue du Faubourg St Jacques, Paris (14e)**, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires. Plus de 60 membres étant présents et représentés, l'assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 8.1, paragraphe 7 des statuts de l'association.

L'assemblée était présidée par Santiago Artozqui, président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mona de Pracontal, membre du conseil d'administration de l'association.

#### **L'ordre du jour était le suivant :**

- Rapport moral du président et vote sur ce rapport p. 2
- Rapport d'activité de la secrétaire générale et vote sur ce rapport p. 4
- Rapport financier de la trésorière et vote sur ce rapport p. 5
- Rapport de gestion du directeur d'ATLAS p. 8
- Débat d'orientation p. 12
- Élections au conseil d'administration : présentation des candidats et vote p. 15
- Résultats des différents votes p. 18

# 1. Rapport moral sur 2015 du président, Santiago ARTOZQUI

Bonjour à toutes et à tous !

*J'aimerais commencer ce rapport par une note positive : la traduction se porte de mieux en mieux.*

*La mission d'ATLAS, faire comprendre que le traducteur joue un rôle culturel essentiel, rencontre un écho de plus en plus grand. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la traduction et ses problématiques se sont plusieurs fois trouvées au cœur de l'actualité. J'en veux pour preuve l'allocution de Joachim Gauck, le Président fédéral d'Allemagne, lors d'une soirée tenue en l'honneur des traductrices et traducteurs littéraires, le 27 mai 2015, dont les propos ont été relayés dans la presse allemande, mais aussi française. Il y évoque Goethe et développe une brillante analyse des implications théologiques du monologue du Faust au moment où ce dernier croit avoir trouvé la traduction du prologue de l'Évangile selon saint Jean. On rêverait d'avoir en France un président qui analyse les grandes œuvres de notre patrimoine littéraire, je ne sais pas, moi, La Princesse de Clèves, par exemple... Ah, c'est déjà le cas ! Au temps pour moi. Plus sérieusement, on peut mentionner le débat qui s'est amorcé autour d'une traduction d'Olivier Mannoni, qui, bien que je n'aie pas envie de m'étendre sur la nature du texte qui a suscité ce débat, a tout de même mis en lumière les questions essentielles que pose l'acte de traduire. Bref, notre activité est de plus en plus présente.*

*En revanche, force est de constater que pour le citoyen inattentif, il est facile de croire que bon nombre de livres se traduisent tous seuls. Là encore, nous nous battons pour que le nom des traducteurs soit mentionné lorsqu'on cite le fruit de leur travail, et les choses progressent, lentement certes, mais elles progressent.*

*De ce point de vue, l'année 2015 a vu naître une manifestation qui nous tient très à cœur, précisément parce qu'elle met les traducteurs directement en contact avec les lecteurs : Le Printemps de la traduction. Le Printemps, c'était sept rencontres en librairie, six ateliers de traduction, une joute*

*animée par Agnès Desarthe, un hommage à Daniel Arsand, sans oublier la magnifique conférence inaugurale de Jean-Yves Masson. Ceux qui n'ont pas été en mesure d'assister à celle-ci peuvent aller en voir la captation sur notre site, et ils constateront qu'il tient sur la traduction des propos passionnants.*

*Une autre activité s'est énormément développée au cours de l'année 2015, sous l'impulsion de Dominique Vittoz qui s'est beaucoup dépensée pour la faire exister : les ateliers « Traducteur d'un jour ». Ces ateliers, destinés à des non-traducteurs, leur permettent de s'essayer à l'exercice, encadrés par un traducteur chevronné. Désormais, nous en organisons régulièrement, aussi bien à Arles qu'à Paris, et ils réunissent à chaque fois une vingtaine de participants. Là encore, cette démarche met en lumière notre travail, et les participants à ces ateliers deviennent comme par magie des ambassadeurs de notre métier, tout simplement parce qu'après avoir passé deux heures à se pencher sur la traduction d'un texte, ils ne voient plus du tout cette activité du même œil.*

*Par ailleurs, La Fabrique des traducteurs a poursuivi ses formations. Cette année, nous avons eu trois sessions, polonaise, portugaise et coréenne, et je tiens à souligner qu'en coréenne, nous sommes en train de former la première génération de traducteurs autonomes, car jusqu'à présent, les traductions à partir de cette langue se faisaient toujours en binôme. Chaque session est suivie d'une représentation, « Encres fraîches », au cours de laquelle les traducteurs font une lecture publique de leurs travaux, à Arles et à Paris. Bien sûr, le Collège International des Traducteurs Littéraires, à Arles, continue d'accueillir en résidence des confrères français et étrangers, et de mettre à leur disposition les 19 500 ouvrages de notre bibliothèque, laquelle demeure ouverte, je vous le rappelle, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. En compagnie de l'ATLF, avec*

qui, contrairement aux craintes exprimées par certains, la séparation de nos procédures d'adhésion ne nous a pas empêché de travailler, nous avons poursuivi une démarche de sensibilisation auprès des bibliothécaires et des libraires afin qu'ils songent plus souvent à mettre en avant les traducteurs dans les manifestations qu'ils organisent. Des rencontres ont eu lieu dans plusieurs bibliothèques, notamment en PACA, et les retours des organisateurs sont extrêmement positifs. Ils trouvent que les traducteurs sont des gens intéressants qui ont des choses à dire sur les livres. Nous voilà donc rassurés.

Enfin, le gros morceau, l'acmé de notre activité, ce sont les Assises, intitulées cette année « Les voix de l'enfance ». Là aussi, nous avons essayé de perpétuer la tradition d'excellence de ces rencontres, et comme toujours, de nous intéresser à ces langues dites rares, souvent à tort, car certaines ont bien plus de locuteurs que le français ou l'anglais. Nous y avons appris, entre bien d'autres choses, qu'il existe soixante-quinze langues de France, et nous avons pu assister à un débat entre les traducteurs du Petit Nicolas en occitan provençal, en arabe maghrébin de France et en yiddish qui montrait à quel point ces « langues de France » sont vivantes. Ces Assises ont rencontré un franc succès, avec pas moins de trois cents participants et une forte recrudescence d'étudiants qui deviendront, pour nombre d'entre eux, les traducteurs de demain.

Après ce bref rappel des activités qui nous ont occupés au cours de l'année 2015, je vais passer à celles que nous projetons pour 2016. Malgré les restrictions budgétaires dont Geneviève et Jörn vous parleront plus en détail tout à l'heure, nous continuons de nous battre sur tous les fronts : fabriques, résidences, ateliers, rencontres, ainsi que les Assises, dont, histoire de ménager un peu de suspense, je ne vous dévoilerai pour l'instant que le titre : « L'Empire contre-écrit ». Cette année, nous n'organisons que deux ateliers de la Fabrique, japonais et arabe. En revanche, nous avons réussi à maintenir les bourses à destination des traducteurs, et au prix de quelques

contorsions logistiques, le nombre de résidents devrait proportionnellement rester stable. Enfin, pour ce qui est du futur proche, nous sommes heureux d'organiser la deuxième édition du Printemps de la traduction, qui aura lieu du mercredi 25 au dimanche 29 mai.

Cette année, la conférence inaugurale sera assurée par Tiphaine Samoyault. Comme lors de la première édition, elle aura lieu à la Maison de la poésie où Olivier Chaudenson a la gentillesse de nous accueillir. Nous préparons également des rencontres en librairie, un atelier « Traducteur d'un jour » à la bibliothèque Oscar Wilde, dans le vingtième arrondissement, sur un texte de Tennessee Williams, et bien sûr, la journée d'ateliers et de conférences à Massa, ici même, avec une joute de traduction, une lecture, et un déjeuner convivial où nous pourrions échanger et nous retrouver. Petite nouveauté cette année, le dimanche 29 mai, en clôture de la manifestation, nous organisons avec Arthur Lochmann un concours de traduction dont le premier prix consiste en quatre magnums et un jéroboam de Morgon Lapierre 2015. La cérémonie de remise des prix sera précédée d'un concert du groupe Victoria and the Guidies et suivie d'une soirée animée par un DJ. J'espère que vous y viendrez nombreux.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier nos partenaires institutionnels, le CNL, et notamment Vincent Monadé et Florabelle Rouyer, l'Institut français, la DGLFLF, les conseils régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Île-de-France, le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la municipalité d'Arles, les membres du CA, et particulièrement les nouveaux, Laurent Mülheisen, Agnès Desarthe, Olivier Chaudenson et Dieter Hornig, dont l'enthousiasme et le professionnalisme ont beaucoup apporté à nos débats, et bien sûr l'équipe d'Arles sans qui rien de ce que nous faisons ne serait possible. Enfin, les adhérents à l'association, majoritairement mais pas uniquement des traducteurs, qui la font vivre et lui insufflent une énergie indispensable.

À tous, un grand merci.

## **2. Rapport d'activité de la secrétaire générale sur l'année 2015, Marie-Claude AUGER**

*Désolée de ne pas être parmi vous ! Je me suis envolée pour Berlin et le Salon du livre de Leipzig, où je suis invitée à participer à une journée consacrée à la traduction, le vendredi 18 mars, où auront lieu des rencontres destinées aux traducteurs de littérature allemande de différents pays, suivies le soir d'une fête. Un modèle de convivialité.. dont nous saurons nous inspirer.*

*Du coup, étant absente, me voilà dispensée des longs discours, et je suis certaine que vous ne vous en plaindrez pas. Notre président et notre directeur se chargeront à ma place d'évoquer les actions de l'année écoulée, les Assises de la Traduction littéraire à Arles, les 32<sup>es</sup> déjà, qui évoquaient cette fois les voix de l'enfance... avec les habituels ateliers, tables rondes, croissants littéraires, les prix ATLAS-Junior, les traducteurs d'un jour, des lectures, un spectacle... et un public nombreux et... rajeuni.*

*Ils se chargeront aussi d'annoncer les prochaines Assises et d'évoquer le deuxième Printemps de la traduction, ce Printemps qui nous tient à cœur car il s'agit là d'une ouverture sur un public non plus de seuls traducteurs, mais de lecteurs, le public pour lequel nous traduisons.*

*Notre deuxième Printemps de la traduction aura lieu du 25 au 29 mai. Il s'ouvrira sur la conférence inaugurale de Tiphaine Samoyault à la Maison de la poésie, suivie des Encres fraîches de La Fabrique des traducteurs, lectures-spectacle dont vous parlera Jörn, et comme l'an passé, les traducteurs seront invités dans des librairies parisiennes à parler sous forme de dialogue des livres qu'ils viennent de traduire, les traducteurs qui de plus en plus sortent de l'ombre pour se faire non seulement passeurs, mais aussi conteurs...*

*Je laisse Jörn Cambreleng vous parler des activités du collège et de ses projets.*

*Concernant mon poste de secrétaire générale, j'avais repris le flambeau au vol l'an passé suite à la démission de Nicole Thiers. En fait pour une année. Je cède donc ma place comme convenu, mais resterai fidèle au poste pour assister mon remplaçant, ou ma remplaçante. Et, de tout cœur, fidèle à ATLAS !*

*Je vous remercie,*

*Marie-Claude Auger*

### **3. Rapport financier sur l'exercice 2015 de la trésorière,**

#### **Geneviève CHARPENTIER**

*Je vous invite à vous rapprocher d'un document que l'on vous a remis en AG et à porter votre attention sur la colonne rouge en partant de la gauche : c'est le compte de résultats 2015. Je ne vais pas le commenter ligne par ligne, mais relever les points essentiels, pour ne pas alourdir ce bilan. Si vous avez des questions, vous pouvez tout à fait m'interrompre.*

#### **PRODUITS D'EXPLOITATION** ---

##### *> Recettes propres*

Elles s'élèvent à 22 854 €, dont notamment :

- 8 870 € adhésions de 316 adhérents
- 5 720 € pension des résidents

Elles sont plus importantes qu'en 2014, en particulier sur le montant des cotisations avec + 550 €.

##### *> Subventions*

Elles sont de 563 135 € + la coproduction KLTI Fabrique coréenne (25 875 €) inscrite en coproduction, soit 589 010 €.

Elles sont en baisse par rapport au prévisionnel (615 450 €) mais environ 25 000 € inscrits au prévisionnel ont été pris en charge directement par notre partenaire coréen sans passer par nos comptes. Les produits sont donc conformes au prévisionnel.

Le transfert de charges d'exploitation s'élève à 5 978 €.

Rappelons l'importante contribution en nature de la Ville d'Arles d'un montant de 89 261 €.

**Total produits : 701 800 €**

#### **CHARGES D'EXPLOITATION** ---

##### *> Frais de fonctionnement*

Rien à relever d'exceptionnel sur les achats, ni sur les loyers de la SGDL ou de la FDT, si ce n'est que pour 2016 le bail de la rue du Cloître ne sera pas renouvelé.

En revanche, des frais de location mobilière sont à mentionner pour, entre autres, l'organisation des Assises et la maintenance informatique avec l'installation de la fibre optique.

Le nombre de séances du conseil d'administration ayant diminué, les frais de déplacement de ses membres ont diminué avec une dépense de 2 435 € (6 456 € en 2014). Cela ne veut pas dire que le CA travaille moins, mais qu'il travaille davantage par échange de mails.

- Les salaires et traitements :

Ils sont eux aussi moins importants depuis le départ à la retraite de Christine Janssens qui avait en fin de carrière un salaire supérieur à son successeur.

- Les frais du personnel permanent de 258 949 € se décomposent ainsi :

- 180 631 € salaires bruts
- 78 318 € cotisations sociales

##### *> Charges directes par action*

o La résidence (séjour de traducteurs - 121 en 2015)

Elle s'élève à 50 208 €, dont notamment :

- 18 414 € bourses de séjour
- 5 900 € acquisitions bibliothèque

- o Les animations du CITL \_\_\_\_\_
  - Prix ATLAS-Junior \_\_\_\_\_ 3 073 €
  - Une voix à traduire \_\_\_\_\_ 4 276 €
  - Passage de l'étranger \_\_\_\_\_ 4 611 €

- o Les Assises de la traduction littéraire \_\_\_\_\_

Coût : 52 532€ (67 509 € en 2014)

- Droits d'auteurs (rémunération intervenants) \_\_\_\_\_ 4 907 € (112 € en 2014)

À noter qu'à partir de 2015, les participants doivent être rémunérés.

- Déplacements intervenants \_\_\_\_\_ 5 862 €
- Frais de séjour \_\_\_\_\_ 9 660 €
- Réception \_\_\_\_\_ 2 608 € (10 958 € en 2014)

À noter qu'en 2015, ATLAS a pris partiellement en charge le buffet proposé en accès libre à différents tarifs.

- Recettes participants (inscriptions) \_\_\_\_\_ 5 095 €

Avec des tarifs à 30 € et 20 € au lieu de 60 € et 50 € en 2014 (6 280 € de recettes en 2014).

- Nombre de participants aux Assises : 236 personnes, dont :

> 99 adhérents

> 79 étudiants

> 13 plein tarif

> 45 gratuités

- o Le Printemps de la traduction du 12 au 14 juin \_\_\_\_\_

En passant d'un format d'une journée à deux journées et demie, le Printemps à coûté 16 902 € (9 547 € en 2014).

Ce changement de format a pu être réalisé grâce à des subventions comme celle sur CR IDF (5 000 €).

- o La Fabrique des traducteurs \_\_\_\_\_

Coût : 169 925 € (231 536 € en 2014, car en 2014 une part des salaires des permanents avaient été comptabilisés pour apparaître dans les comptes fournis à l'Europe.)

Par ailleurs, une incertitude ayant pesé jusqu'au mois d'août sur la coproduction de 50 000 € du KLTI, la gestion a été extrêmement prudente sur ce programme, ce qui explique le point de sortie excédentaire du résultat 2015.

- o Grand prix de la Ville d'Arles = 4 790 € \_\_\_\_\_

- o Salon du livre = 6 042 € \_\_\_\_\_

- o Développement à l'international = 6 958 € \_\_\_\_\_

**Total charges = 682 362 €**

### **FONDS DÉDIÉS** \_\_\_\_\_

Il est à mentionner un report de fonds dédiés sur 2016 :

- 11 300 € (report d'un documentaire de la FDT)
- 13 000 € (report bourses de résidence non attribuées en 2015)

**Soit, un total de 24 300 €**

**Point de sortie = 19 438 €**

- Total produits = 701 800 €
- Total charges = 682 362 €

**Réserve (Fonds associatif) = 172 983 €**

## En guise de conclusion

Cette année fut une année en quelque sorte plus sereine que les autres années grâce à la fidélité de nos financeurs et à la confiance des autres. Le personnel est désormais aguerri à une comptabilité analytique précise, à un budget bien maîtrisé, à une gestion financière très saine.

Je terminerai par les conclusions de Maître Beziat, le commissaire au compte : Les comptes d'Atlas sont certifiés sans réserve.

Une observation est faite pour attirer le lecteur des comptes annuels sur un changement de présentation comptable.

En effet, certaines dépenses d'accueil et de soutien aux activités culturelles ont été reclassées pour se conformer aux préconisations de l'Agence Régionale du Livre. Comme l'indique l'annexe des comptes annuels, ces dépenses étaient antérieurement présentées au niveau du poste intitulé « subventions accordées par l'association ». Elles se sont élevées à 59 840 € pour l'exercice 2015 et ont été réparties, en fonction de leur nature, dans les postes intitulés « autres charges » ou « en autres achats et charges externes ».

## Interventions

### Santiago Artozqui

*Le commissaire aux comptes m'a donné une lettre à vous lire de sa part, parce qu'elle ne pouvait pas être présente aujourd'hui. Je vais vous la lire.*

*« Monsieur le Président, veuillez trouver ci-joint les deux exemplaires de mes rapports concernant l'association ATLAS sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Comme vous pourrez le constater, ce rapport a été établi tardivement car les comptes ont été modifiés avec votre aval et celui de la trésorière peu de temps avant l'assemblée générale. Or les statuts prévoient dans leur article 6-3-11 que les comptes soient arrêtés par le conseil d'administration au moins quinze jours avant l'assemblée générale ordinaire. L'irrégularité liée au fait que le conseil d'administration n'ait pas respecté ce délai peut à mon avis être couverte par l'approbation unanime des comptes. Par ailleurs, si cela était possible, il serait préférable d'avoir la validation de ces comptes par l'ensemble des membres du conseil d'administration avant l'assemblée de jeudi. En effet, le risque encouru pour cette irrégularité est la nullité des décisions prises en assemblée générale. Enfin, ne pouvant malheureusement pas être présente, je vous demande de communiquer de ma part ces faits à l'assemblée générale.*

*Me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments dévoués. »*

*Donc, voilà, je vous lis cette lettre. Pour ceux qui comme moi ne sont pas très familiers du discours comptable, en gros, ce qui s'est passé, c'est que quand nous avons fait le report de ces 13 000 € pour les destiner aux bourses pour les traducteurs d'une année sur l'autre, il a fallu inscrire ce report dans les livres de compte, ou dans le bilan comptable, et cette opération a été faite moins de quinze jours avant l'assemblée générale.*

*Tout cela a entraîné une espèce de cascade kafkaïenne d'événements, qui amènent à cette lettre. Ce n'est pas grave en soi, mais il faut respecter certains critères officiels, et voilà donc la raison pour laquelle je suis obligé de vous lire cette lettre.*

### Geneviève Charpentier

*Si vous approuvez les comptes, tout ira bien.*

*Je voudrais juste ajouter que de mémoire, nous n'avons jamais communiqué les comptes quinze jours avant l'assemblée générale, y compris l'année dernière. Sans jeter la pierre à Maître Béziat, qui était là mais c'était son début de mandat. Je crois que c'est quelqu'un qui travaille très très bien, qui nous apprécie beaucoup, mais qui a le devoir évidemment de faire son travail. Jamais, jamais, jamais, on n'a arrêté les comptes quinze jours avant, maintenant on le saura. Il y a toujours des surprises trois jours avant, la veille encore on change les chiffres, etc. L'ancienne trésorière de l'ATLF est, je crois présente, et peut-être qu'elle en sait quelque chose.*

## **4. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS,**

**Jörn CAMBRELENG**

*Cher Président, chers membres du CA, chers adhérents, chers amis,*

*En l'absence de notre secrétaire générale et en concertation avec elle, je développerai un peu plus qu'à l'ordinaire certains points qui auraient pu figurer dans son rapport. Tout en tachant d'être concis, car je sais combien l'exercice récapitulatif peut être fastidieux. Ce rapport est un rapport de gestion, il vient donc compléter le rapport moral du président par quelques faits et chiffres. Notre président vous a livré dans son rapport les orientations générales, ce rapport-ci souligne la traduction concrète de ces orientations. Il évoque également nos projets pour 2016 et tentera de vous éclairer sur les orientations budgétaires qui ont été prises par le conseil.*

*La première année de la présidence de Santiago Artozqui a vu l'ensemble du conseil d'administration et les salariés travailler en grande harmonie les uns avec les autres. Cette concorde, bénéfique en tous points, a permis de faire face avec confiance et efficacité à des difficultés nouvelles, qui sont propres à l'air du temps.*

*L'une de ces difficultés a été que les services fiscaux ont soudain considéré que nous avions certes une gestion désintéressée, mais qu'en apportant un avantage concurrentiel à nos membres par rapport aux traducteurs non-membres, avec lesquels ils sont « en concurrence », nous faisons passer l'intérêt de nos membres avant l'intérêt général. En accordant certains avantages, comme par exemple une résidence de traduction, nous faissions en quelque sorte la concurrence, et notre activité était soudainement assimilable au secteur marchand, ce qui avait pour effet de nous soumettre aux impôts commerciaux (IS+TVA). Il a donc fallu en passer par un recours, et vous qui avez adhéré savez sans doute que cela s'est soldé par un happy end : puisque le caractère d'intérêt général de l'association a finalement été reconnu par l'administration fiscale. C'est une très bonne nouvelle, car cela nous permet de recevoir des dons défiscalisés. Pour le donateur, cela ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées. Je crains que cette disposition ne nous soit fort utile à l'avenir, car oui, nous aurons recours à la générosité des individus.*

*Une autre difficulté a été soulevée à l'occasion d'une réorganisation des tâches administratives, et en particulier des tâches confiées au cabinet comptable.*

*En raison de la complexité du programme européen que nous avons conduit entre 2011 et 2014, nous nous sommes adjoint la compétence d'une comptable de métier, renforçant ainsi nos capacités internes. En outre, grâce à plusieurs formations, Chloé Roux a élargi ses compétences. Le périmètre d'intervention du cabinet comptable avec qui nous travaillons depuis des années s'en est trouvé modifié. Chloé assume depuis 2016 l'établissement de la paie. Cette reprise en main de la paie nous a également permis de découvrir en janvier que des erreurs avaient été commises depuis plus de vingt ans, erreurs qui nous ont contraint à provisionner une somme importante, et qui nous ont fait remettre en question la lettre de mission que nous avons confié au cabinet. Une nouvelle lettre de mission, plus resserrée, sera confiée soit au cabinet Vitrat, soit au cabinet Peretti, à Marseille, ce qui nous fera faire des économies substantielles.*

*Je dois souligner les talents d'enquête de mon adjointe qui a levé ce lièvre. Et c'est pour moi l'occasion de rendre hommage à toutes mes collaboratrices, dont l'engagement constant, l'enthousiasme et la compétence doivent être soulignés. L'équipe salariée, qui avait connu beaucoup de changements en 2014, en a connu encore quelques uns, mais dans une moindre mesure. Emmanuelle Flamant, ici présente, a changé de poste et son emploi a été consolidé. Louise Villain a été remplacée par Amandine Fonteneau, mais je me doute que tous ces changements peuvent être aux yeux de certains difficiles à suivre, en particulier pour ceux qui n'ont pas pu mettre de visage sur ces noms : aussi un bref tour d'horizon de l'équipe salariée de l'association s'impose-t-il, pour faire le point. L'équipe est aujourd'hui composée de 7 personnes, pour un volume d'emploi de 5,2 équivalent temps plein. Qui est le virgule deux, me direz-vous ? C'est plus complexe.*

*Trois personnes sont à temps plein : moi-même, Caroline Roussel, responsable de la formation et de la bibliothèque, et Emmanuelle Flamant, qui faisait déjà partie de l'équipe mais qui a été embauchée au printemps dernier en CDI, au poste d'assistante de bibliothèque et de responsable de la communication. Chloé Roux, adjointe de direction, a choisi pour des raisons familiales de passer à 4/5. Amandine Fonteneau, assistante administrative, a été embauché à 3/5, et Aïcha Lahmyem, qui assure le ménage tous les matins au Collège est à mi-temps. Enfin Béatrice Brociner, notre comptable, vient deux jours par semaine, mais pas tout au long de l'année, seulement pendant les périodes où le travail comptable le nécessite. Selon les jours et hors congés, le nombre de personnes présentes varie donc de trois à sept.*

*Maintenant que l'équipe est présentée, il me reste à vous dire ce que nous avons fait. Comme chaque année, nous avons développé l'existant ainsi que quelques nouveaux projets.*

*La mission de soutien au travail des traducteurs reste bien sûr au cœur de notre activité : en 2015, le CITL a accueilli en résidence 121 traducteurs, venus de 34 pays différents et de 25 langues différentes.*

*Les orientations données par le conseil d'administration ont conduit à mettre un accent particulier sur la mission de sensibilisation des publics aux enjeux et pratiques de la traduction. L'ouverture au public des activités de l'association a été manifeste au salon du livre, au Printemps de la traduction, aux Assises de la traduction, notamment à travers l'organisation des ateliers « Traducteur d'un jour » dont a parlé notre président, et les rencontres littéraires du CITL.*

*Dans le cadre du programme de professionnalisation « La Fabrique des traducteurs », ATLAS a réalisé un atelier français/polonais (initialement prévu sur 2014), un atelier français/portugais et un atelier français/coréen.*

*Enfin, le réseau RECIT qui était en stagnation depuis plusieurs années semble trouver une nouvelle dynamique, avec l'arrivée d'un nouveau collègue en Lettonie, bientôt suivie, nous l'espérons, par deux autres en Bulgarie et au Portugal.*

*Quelques précisions sur ces quatre axes :*

*1°) La résidence, hors variations dues à un atelier de formation en plus, a accueilli un nombre de résidents stable, la diversité linguistique est restée à peu près la même, 25 langues (+1). La part des traducteurs français est de 30 %, la part des traducteurs venus d'Europe de 41 % et ceux venus du reste du monde de 29 %, ce qui correspond également aux chiffres de 2014. La durée moyenne, en revanche, est plus longue (33 jours contre 31 en 2015 et 28 en 2014), ce qui confirme que le taux d'occupation est en hausse.*

*2°) En ce qui concerne la sensibilisation des publics :*

*En 2015, ATLAS aura été présent au Salon du livre de Paris, avec l'organisation, sur le stand « Place des auteurs », de plusieurs rencontres avec des auteurs étrangers et leurs traducteurs. (je cite Adriana Lisboa, Isabelle Kalinowski, Laurence Dyèvre, Dominique Nédellec et Michel Laub, ...), ainsi que les Encres fraîches polonaises. Vous savez sans doute que ce stand « Place des auteurs » n'existe plus cette année.*

*Santiago et Marie-Claude ont déjà évoqué Le Printemps de la traduction, qui s'est déroulé les 12, 13 et 14 juin derniers, et qui a été un succès. Le sous-titre de la manifestation en dit toute l'ambition : les traducteurs parlent aux lecteurs. La journée du samedi, héritière de la Journée de printemps d'ATLAS, a réuni des traducteurs et un public de curieux, parmi lesquels des professionnels de l'édition, mais aussi des amateurs de littérature. En tout, la manifestation a réuni 560 personnes en chiffres cumulés.*

*Les rencontres littéraires au CITL sont présentées sous la forme de deux cycles distincts. « Une voix à traduire » propose aux traducteurs en résidence de découvrir des auteurs d'expression française peu ou pas traduits, et ces rencontres sont ouvertes au public. Dans ce cadre, nous avons accueilli cette année Frédéric Ciriez, Frédéric Werst, Sophie Divry et Diane Meur. La rencontre avec Frédéric Werst, était précédée d'un atelier de traduction avec l'auteur ou le public était initié à la syntaxe du wardwesan, langue dont Frédéric Werst est le seul locuteur avéré à ce jour.*

*Les rencontres « Passage de l'étranger » réunissent un auteur de passage et son traducteur en français et portent sur un ouvrage mais aussi sur des questions de traduction. Elles peuvent également permettre de présenter un genre littéraire (comme le conte grec moderne, ou le haïku), voire un ouvrage atypique comme Poésie du gérondif, de Jean-Pierre Minaudier : nous l'avons accueilli dans ce cadre, ainsi que Sika Fakambi et Soulayman Adebouale en partenariat avec Paroles Indigo, et Eiríkur Örn Norðdahl et Eric Boury en partenariat avec les Correspondances de Manosque.*

*Toutes ces rencontres littéraires ont fait l'objet d'une captation en accès libre sur notre site, vous avez donc une seconde chance de les voir si vous regrettez amèrement de n'avoir pas fait le voyage à Arles.*

*En partenariat avec le Théâtre d'Arles, ATLAS a de plus organisé en avril au CITL un débat sur la traduction théâtrale avec Jonathan Châtel, metteur en scène et traducteur de Petit Eyolf, de Henrik Ibsen, Jacqueline Carnaud et Simon Berjault, tous deux traducteurs de théâtre en résidence.*

*Autre volet de nos actions en direction d'un public plus large, le concours ATLAS-Junior, organisé depuis 16 ans maintenant, et auquel ont participé cette année 112 lycéens de la région Provence Alpes Côte d'Azur, venus de 13 établissements, ont*

*participé au concours ATLAS-Junior en octobre. Autour du thème des voix de l'enfance, ils ont traduit des textes inédits de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, du provençal, de l'arabe et pour la première fois cette année du chinois.*

*Je vous fais grâce du détail des autres rencontres organisées en direction des lycéens, des étudiants de la région ou des détenus de la Maison d'arrêt de Tarascon.*

*Enfin, l'année s'est clôturée avec l'organisation des 32<sup>es</sup> Assises de la traduction littéraire à Arles dont le thème était « Les voix de l'enfance ». Cette édition des Assises restera, avec l'année 2013, une de celle qui aura connu la plus grande fréquentation (plus de 300 participants).*

*Une nouvelle politique tarifaire a été mise en place. Le prix d'entrée a été réduit à 30 € pour les adhérents au lieu de 50 €, et le buffet convivial du vendredi a été ouvert en accès libre, (donc payant), avec des formules pour toutes les bourses, notamment pour lever un frein à la participation d'un public local à la manifestation. Ce nouvel équilibre a permis de ne pas augmenter le budget demandé à chaque participant adhérent, de mieux maîtriser les dépenses de frais de réception, et d'ouvrir davantage la manifestation à tous.*

*Des conventions de partenariat ont été signées avec sept universités (Université de Provence (Aix-Marseille), Université d'Avignon, Université Bordeaux-Montaigne, Université Lyon II, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université Paris 7 - UFR d'études anglophones, et Université Paris Sorbonne) pour permettre aux étudiants, en particulier aux étudiants en traduction littéraire, d'assister aux Assises avec un tarif très préférentiel.*

*Après la conférence inaugurale de Sylvie Germain, qui s'est interrogée sur l'enfance en tant que paradigme à partir duquel on écrit, la table ronde intitulée « Gavroches d'ailleurs » conduite par Maya Michalon a réuni Nathalie Castagné, traductrice de Pinocchio de Carlo Collodi, Bernard Hœpffner, traducteur de Huckleberry Finn de Mark Twain et Aline Schulman, traductrice du Buscón de Quevedo. Les débats ont montré combien l'expression des voix d'enfance s'est longtemps tenue à l'écart d'une imitation du réel.*

*Cette table-ronde a été suivie d'une lecture par Valérie Bezançon de Y, roman contemporain de Marjorie Celona traduit par Mona de Pracontal, qui nous a donné à entendre toutes les inflexions d'une écriture qui distingue les différentes voix d'une même enfant, à travers ses âges.*

*Le lendemain, la deuxième table ronde réunissant Gil Ben Aych, Agnès Desarthe et Gaëlle Obiégly a de nouveau questionné la spécificité de l'écriture d'une voix d'enfant. Avec sa carte blanche, Daniel Loayza, traducteur, helléniste et dramaturge, a conduit sa réflexion à partir de la conception grecque antique de l'enfant, qui est celui qui n'a pas de voix.*

*La table ronde de l'ATLF du dimanche a abordé la condition du métier de traducteur littéraire dans différents pays d'Europe. La dernière table ronde, avec des traducteurs du Petit Nicolas, a été évoquée par Santiago.*

*Les Assises se sont conclues par un regard rétrospectif de Heinz Wismann, organisé en partenariat avec les éditions Actes Sud, allocution au cours de laquelle il a réfléchi sur le style en tant que langue dans la langue, et sur la tâche de celui qui est chargé de le traduire.*

*Le grand prix de traduction de la ville d'Arles a été attribué à Agnès Jàrfàs pour sa traduction de La Miséricorde des cœurs de Szilard Borbély.*

*Je signale qu'outre les captations de la majeure partie des Assises qui sont visibles sur le site, les Actes des Assises sont aussi publiés en ligne sur le site d'ATLAS, et grâce au travail de coordination de Dominique Vittoz, les Actes des 32<sup>es</sup> Assises seront à disposition dans quelques semaines.*

*En ce qui concerne les travaux que nous avons annoncés l'an dernier, nous les avons reportés à décembre 2016 faute d'avoir obtenu le financement nécessaire de la part du conseil départemental en 2015. Nous avons renouvelé notre demande de soutien, en espérant que la réponse sera plus favorable cette année.*

*Projets 2016 :*

*À la reconduction de l'existant, dont j'ai suffisamment parlé, viennent s'ajouter quelques nouveautés dont il est utile de vous informer.*

*L'ouverture des activités de l'association à un public plus large sera poursuivie et amplifiée. Depuis janvier, Santiago l'a évoqué, nous avons mis en place au CITL à l'initiative de Dominique Vittoz un atelier « Traducteur d'un jour » chaque mois. Pour l'instant, ces ateliers ne sont pas financés et sont conduits sur la base du bénévolat, par les bénévoles de l'association ou par moi-même. Un objectif est de nous construire un savoir-faire en la matière, puis de parvenir à trouver un financement pour diffuser ce modèle d'atelier, notamment en milieu scolaire, et de trouver des financements pour les développer en payant les traducteurs intervenants.*

*Enfin, la formation continue des traducteurs littéraires est un axe de travail que nous allons sérieusement développer. Avant-hier s'est terminé un atelier Viceversa, réunissant douze traducteurs français et italiens, que nous avons réalisé en coproduction avec le Collège de Looren. Sur ce modèle, nous prévoyons de développer en 2017 d'autres ateliers Viceversa, notamment pour l'allemand et l'anglais.*

*D'autres ateliers de formation continue, ouvert aux traducteurs de toutes langues seront proposés, et accessibles aux traducteurs ayant droit au financement par l'AFDAS. Nous organiserons notamment à l'automne un atelier d'entraînement à la lecture publique, qui sera suivi d'une formation à l'animation d'une table-ronde, puis une formation à la conduite d'un atelier de traduction, et enfin une formation aux outils de recherche documentaires sur Internet. Je vous rappelle que pour bénéficier des formations labellisées par l'AFDAS, il faut avoir perçu 9 000 € de droits au cours des trois dernières années. Nous souhaitons proposer une offre de formation adaptée aux traducteurs, formation pour laquelle ils cotisent et qui pour l'instant est peu employée.*

*Vous avez sous les yeux un document avec un budget prévisionnel, dans la colonne de gauche du document qui vous a été distribué. La première page détaille les produits, la seconde et les suivantes les charges. Celle-ci sont réparties pour une lecture aisée entre charges dites de fonctionnement général (aussi appelées charges indirectes) et charges affectées à telle ou telle action (charges directes).*

*L'ordre des colonnes est rétrochronologique de gauche à droite. La première colonne en partant de la gauche est le BP 2016, la deuxième colonne le compte de résultat 2015, la troisième colonne le prévisionnel 2015, la quatrième le résultat 2014, la dernière le prévisionnel 2014.*

*Les produits (première page) :*

*En ce qui concerne les recettes propres, vous pouvez constater que le résultat est en baisse bien moindre que ce que nous avons anticipé au prévisionnel. Cette prévision tenait compte de la séparation de la perception des cotisations avec l'ATLF et de la nouvelle politique tarifaire. Or, les chiffres, tant du nombre d'adhérents (316) que du nombre de participants aux Assises (297) ont été bons. Vous pouvez donc constater que le résultat baisse moins que prévu (- 2 300 au lieu de - 7 600). Le prévisionnel 2016 est ajusté par rapport à ce résultat.*

*En ce qui concerne les subventions d'exploitation, celles de nos partenaires financiers réguliers ont été maintenues en 2015 au niveau de 2014, et nous avons reçu en cours d'exercice, au mois d'août, la confirmation d'un soutien important du KLTI pour La Fabrique des traducteurs, soutien que nous espérions mais sans certitude. Nous avons donc été très prudents dans la gestion la première partie de l'année, ce qui explique en grande partie le point de sortie positif, que vous trouvez tout en bas de la page 2 : 19 438 €. Après deux années de déficit (- 37 574 en 2013 et - 5 933 en 2014), cet excédent est salutaire pour la trésorerie de l'association.*

*L'écart entre le prévisionnel et le résultat s'explique en grande partie par le fait que l'aide du KLTI a été versée pour moitié sous forme de prise en charge directe (25 000 € sur les 26 000 € d'écart) qui ne passe donc pas par notre budget.*

*En revanche vous voyez sur la colonne de gauche, BP 2016, que les subventions d'exploitation pour 2016 sont en baisse sévère. En effet, la subvention du CNL est en baisse de 7 000 €, celle de l'Institut français de 20 000 €, et plus surprenant pour nous, car nous ne l'avons pas anticipé, celle de la DGLFLF de 10 000 €. C'est en tout 37 000 € qui nous recevons en moins par l'État ou par ses opérateurs. C'est beaucoup et il nous a fallu nous adapter. Heureusement, les baisses du CNL et de l'IF nous avaient été annoncées suffisamment tôt pour que nous prenions des mesures.*

*La première d'entre elles est que nous n'organiserons plus que deux ateliers de La Fabrique des traducteurs au lieu de trois. Le marché public que nous a confié l'IF va dans ce sens. C'était déjà le cas en 2015, à vrai dire, mais masqué par le report de l'atelier polonais de 2014 à 2015. Vous pouvez voir sur le tableau que nous avons procédé à une réduction sévère du budget, qui passe à 139 000 €.*

*Autre mesure, qui est corrélée, nous avons dû rendre les appartements que nous louions à l'année pour loger les participants à la Fabrique, ce qui est dommage car d'autres résidents pouvaient en bénéficier hors des périodes de formation. Nous louons désormais des locations saisonnières, ce qui devient moins cher pour 5 mois de programme au lieu de 7 mois et demi. Le nombre de résidents que nous accueillons sera donc nécessairement en baisse en 2016.*

*En ce qui concerne le fonctionnement général, le prévisionnel est en baisse un peu partout. Les charges de personnel sont au même niveau que le prévisionnel 2015, la baisse au compte de résultat étant due à un congé maternité qu'il ne sera pas possible de reproduire chaque année.*

*En ce qui concerne les autres actions spécifiques, le budget consacré à la résidence est lui aussi en baisse, nous avons maintenu cependant la possibilité d'aider certains résidents, qui ne bénéficient pas des aides du CNL ou d'autres organismes étrangers, qui sans notre aide ne pourraient pas venir séjourner à Arles.*

*Le budget des Assises est conforme au résultat 2015, en baisse par rapport à notre prévisionnel précédent, notamment grâce à la nouvelle politique tarifaire, et à la maîtrise des dépenses de frais de réception.*

*Je suis à votre écoute pour toute question relative à ce budget, ou autres.*

## **Débat d'orientation**

### **Mona de Pracontal**

*Y a-t-il des questions ?*

### **De la salle**

*Concernant les subventions des organismes publics, j'aimerais savoir si c'était le résultat d'une politique générale, ou bien dirigée contre nous ?*

### **Santiago Artozqui**

*C'est le résultat d'une politique générale. L'ensemble des associations voient leurs subventions baisser. Pour prendre juste un exemple, celui du CNL, lorsque nous avons vu Vincent Monadé et Florabelle Rouyer il y a quelques mois, ils nous avaient annoncé une baisse entre 5 et 10 % de notre subvention, et finalement cette baisse s'est révélée n'être que de 5 %.*

*Il y a une grande bienveillance de nos financeurs par rapport à notre action, qu'ils considèrent et qu'ils estiment, mais simplement, eux aussi ont des contraintes. Le CNL, d'après ce que disait Vincent Monadé, a vu baisser ses propres budgets de 4 millions d'euros et ils sont bien obligés de les répercuter quelque part. C'est une tendance générale, ce n'est donc pas juste pour nous.*

### **Intervenante**

*Est-ce vrai aussi de la Direction générale à la Langue Française ?*

### **Jörn Cambreleng**

*Ce qui nous a été dit au CNL – je complète ce qu'a dit Santiago –, c'est que cette réduction s'appliquerait à toutes les associations en gestion directe par le CNL. Je n'ai pas été vérifier, mais c'est ce qui nous a été dit.*

### **Intervenante**

*Ça prend la forme d'un gel confirmé ?*

### **Jörn Cambreleng**

*Ce n'est pas un gel mais une baisse, mais qui a été accom-*

*pagnée d'un discours d'espoir pour 2017, année électorale. Mais je ne peux pas m'engager là-dessus.*

*Concernant la DGLFLF, pour compléter ma réponse, cela nous a plus surpris. Mais le Délégué général et la personne chargée de gérer notre dossier ont changé cette année. Un nouveau délégué général est arrivé, il y a beaucoup de bienveillance, il est venu à la Maison de la Poésie au moment du Printemps de la Traduction, et nous a dit qu'il continuerait à nous soutenir. En même temps, un nouveau délégué qui arrive a envie de se dégager des marges de manœuvres pour faire de nouvelles choses, et nous étions l'association la plus subventionnée, de loin, par la DGLFLF. Et à leur décharge, nous passons de trois ateliers à deux ateliers, et de 30 000 euros à 20 000 euros.*

### **Intervenante**

*Le nombre d'activités s'accroît, on voit un déploiement beaucoup plus grand vis-à-vis de publics plus larges, et pourtant, une baisse des moyens : c'est un peu l'inquiétude.*

### **Jörn Cambreleng**

*Il y a plusieurs réponses à ça.*

*Je comprends cette inquiétude. Pour l'instant, notre prévisionnel est au plus juste. Il y a encore une inquiétude qui pèse, c'est l'attitude du nouveau Conseil régional PACA. Ça c'est une inquiétude, mais nous sommes en contact et nous allons avoir des réponses fin avril.*

*Je ne peux pas en dire plus pour l'instant.*

### **Santiago Artozqui**

*Je peux quand même compléter. Nous, cela fait déjà un moment qu'on réfléchit à la question, et on a aussi essayé de travailler en amont et de compenser cette baisse du Conseil régional PACA en essayant d'obtenir d'autres budgets, notamment au niveau de la Région Île-de-France, et on essaie de faire preuve d'un peu d'inventivité dans notre recherche de financements pour pouvoir continuer à faire toutes ces actions.*

### **Jörn Cambreleng**

Tout le travail qui est le mien est justement d'essayer de trouver de nouvelles sources de financements. Les financements publics de l'État, je ne m'attends pas tellement à ce qu'ils remontent. Ce n'est pas l'air du temps, en tous cas pas à court terme ni moyen terme.

Les pistes sur lesquelles je travaille, c'est de trouver de l'argent à l'international. Ça a marché en 2015, et les pistes sur lesquelles j'ai travaillé en 2016 n'ont pas fonctionné, notamment avec la fondation Anna Lindh, on a eu une déconvenue assez sévère et curieuse. C'est une fondation qui affiche une grande rigueur dans l'instruction des dossiers – il a fallu trois semaines pour remplir le dossier qui ressemblait à un dossier européen. Lorsqu'il était prêt à poster le vendredi soir, j'ai attendu le week-end pour le relire tranquillement et le poster le lundi matin, mais le lundi matin on ne pouvait plus cliquer, parce qu'ils avaient changé les règles du jeu.

Donc, on a eu comme ça quelques espoirs, c'était 30 000 euros qui étaient en jeu, ça n'a pas fonctionné.

### **Intervenante**

Est-ce que vous avez l'intention de vous relancer dans un projet européen ?

### **Jörn Cambreleng**

Oui, mais pas avant 2017, car il faut le temps de rassembler les partenaires nécessaires, et c'est le plus compliqué. Notre espoir est d'avoir des nouveaux membres de RECIT qui soient dynamiques et qui aient envie.

### **Intervenante**

J'avais une question. Ayant eu la chance de faire une résidence au Collège, que j'ai trouvé extraordinaire, je voulais poser une question sur les travaux. Quels travaux sont reportés ?

### **Jörn Cambreleng**

C'est le salon-salle à manger-cuisine, dont la moquette est d'origine.

### **Intervenante**

Quelle est la différence entre les activités de Viceversa et la Fabrique ?

### **Jörn Cambreleng**

Cela ne s'adresse pas au même public. La Fabrique est un programme de professionnalisation pour des jeunes traducteurs en début de carrière ou en fin de formation. Les Ateliers Viceversa s'adressent à des professionnels en activité, qui se réunissent et mettent en commun leurs projets en cours. Dominique, tu peux peut-être mieux en parler, car tu sors de dix jours de cet atelier, que tu as conduit en collaboration avec Luciana Cisbani.

### **Dominique Víttoz**

L'atelier Viceversa est né au départ franco-allemand, cela fait longtemps que ça existe. Côté italien, on a été sollicités parce que les organisatrices italiennes ont commencé à se

dire, en s'appuyant sur Looren, donc la Suisse (donc trois langues : allemand, italien, français) qu'il serait intéressant de lancer un programme italien-français.

Il faut que je vous dise que Looren a très envie d'appuyer beaucoup la langue italienne au sein de Viceversa. Ce qui fait qu'ils se sont adressés au groupe Viceversa italien-allemand, demandant aux organisatrices italiennes de penser un projet italien-français. Et c'est ce premier atelier qui a eu lieu : j'en arrive, j'y étais jusqu'à avant-hier. Donc franco-italien, cinq participants de chaque langue, plus deux animatrices – en l'occurrence nous étions deux femmes –, deux traductrices professionnelles. Des candidatures sont demandées, il y a d'ailleurs eu plus de candidatures que de places offertes. Chacun présente le projet sur lequel il travaille. L'idée, c'est que le séminaire permette de nous aider sur notre travail en cours. On est en train de traduire un truc qui nous enquiéne beaucoup, il y a des gros problèmes, et tout d'un coup, on va à cet atelier, avec pour règle du jeu que les onze autres personnes, les autres participants et les deux animateurs, reçoivent à l'avance l'original, la traduction, la note de synthèse qui analyse les problématiques, la fiche de contextualisation du roman. Et donc on a tous les outils pour préparer à la maison ce qui a été traduit par les collègues et faire une série de remarques, préparer le terrain. Après, pendant une semaine, on se réunit, dans un endroit très agréable, où on est bien reçu, où on travaille très intensément – ce sont deux à trois séances par jour –, et on fait avancer le travail du collègue.

C'est l'idée d'une collaboration croisée, et c'est absolument génial. L'âge des participants allait de la petite cinquantaine à la petite trentaine, donc des expériences différentes, des spécialités différentes, tout ce que vous pouvez imaginer, et ça dure une semaine complète. On a été reçu le mardi soir, et le départ est le mardi matin suivant. Il faut prendre une semaine dans son temps. Ce n'est pas payant, mais il n'y a pas de bourses. En d'autres termes, les participants doivent payer leur voyage, ne payent ni leur séjour, ni les repas, tout cela est pris en charge et de façon magistrale, il faut bien le reconnaître. Par contre, cela veut dire qu'on prend une semaine de son temps sur son propre travail, et qu'on paye le voyage.

Cela a eu lieu en Suisse, dans les Grisons, dans une vallée italophone, dans un tout petit village. A priori ce serait reconduit sans doute là-bas.

### **Jörn Cambreleng**

Je précise que si on reconduit par exemple avec l'allemand, ce qu'on fera sans doute en 2017, le voyage peut être pris en charge par l'AFDAS éventuellement. Là, c'était impossible parce que c'était à l'étranger. L'AFDAS ne veut pas prendre en charge les voyages dès lors que le stage a lieu à l'étranger.

Il s'agit là de formations que nous pouvons ensuite faire financer. Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'AFDAS à hauteur de 1 500 € par participant. Les formateurs sont rémunérés bien sûr.

### **De la salle**

Je vois qu'en prévisionnel, en 2014, on avait 5 000 euros

prévus de la SCAM. A quel titre était-ce prévu, car cela n'a pas été versé ? Je pose la question parce que moi-même adhérente à la SCAM, Société Civile Auteurs Multimédias.

### **Jörn Cambreleng**

C'étaient des contacts qu'on avait pris, qu'on espérait, et puis ça n'a pas donné suite. La directrice de la SCAM m'a expliqué que finalement, ce n'était pas dans leurs priorités de nous soutenir, parce qu'en gros, il y avait très peu d'auteurs adhérents à la SCAM dans notre programmation. Bref, on a essayé, ça n'a pas marché.

### **Intervenante**

Jörn, tu disais à l'instant qu'il y aurait un atelier Viceversa en Allemagne, peut-être l'an prochain. Mais cela va se superposer avec les ateliers organisés au LCB, où là, les participants ont leur voyage payé.

### **Jörn Cambreleng**

En fait, c'est une coproduction à chaque fois. On travaille à trois collèges ensemble : le LCB, Looren et Arles, et cet atelier tourne, nous l'accueillons une fois tous les trois ans. Cette année, je ne sais plus si c'est à Looren ou à LCB, et en 2017 il viendra chez nous.

En Allemagne, ils ont davantage de moyens, puisqu'ils ont des financements spécifiques sur ce programme par la Fondation Bosch. Ce qu'on espère, c'est pouvoir avoir les moyens de l'AFDAS pour pouvoir l'organiser dans de meilleures conditions.

On a déjà organisé deux fois cet atelier à Arles, mais effectivement on n'avait pas de financement à ce moment-là sur cette ligne, et du coup les participants ont payé leur voyage. Ça devrait pouvoir s'améliorer pour les Français, pas pour les Allemands, malheureusement.

### **Intervenante**

Toujours concernant la question de la formation continue et l'AFDAS, en fait, je voulais savoir où vous en étiez de votre homologation, de votre programme, etc., car sur 2016 je vois qu'il n'y a pas encore de traduction financière des idées que tu nous as données tout à l'heure.

### **Jörn Cambreleng**

Une déclaration en préfecture (qui n'est pas un agrément), qui nous reconnaît comme organisme de formation, a été faite depuis trois ans.

### **Intervenante**

Il n'y a pas une reconnaissance par l'AFDAS ?

### **Jörn Cambreleng**

L'AFDAS, c'est pour chaque atelier. Les dépôts sont en cours, mais ne sont pas encore faits. Je n'ai pas mis ça au budget prévisionnel, car on n'a pas de certitude quant à l'homologation, et donc aux recettes qu'on pourrait avoir à travers les formations qu'on prévoit pour l'automne. Mais on l'a fait pour cet atelier-là, et on a effectivement eu un financement. On ne l'a eu que sur deux participants, car dans les candidats qu'on a retenus, il y avait une participante belge,

et même si elle cotise en France parce qu'elle est publiée par des maisons d'édition françaises, bizarrement elle n'a pas droit à la formation.

### **Intervenante**

Après, on sait qu'il faut qu'on travaille à faire modifier les critères d'acceptation, parce qu'aujourd'hui, les écrivains en général, et les traducteurs en particulier, ont du mal à rentrer dans les critères.

### **Jörn Cambreleng**

Ce stage-là en soi a été homologué, et parmi les cinq participants côté français, deux étaient éligibles. À l'avenir, pour un équilibre financier, il va falloir qu'on trouve le moyen de privilégier ceux qui sont vraiment éligibles, hélas, sinon ça coûte sur les fonds propres de l'association.

Je précise que ça ne s'adresse pas à des jeunes, mais à tous âges. 9 000 euros de droits d'auteur sur trois ans, c'est un critère de professionnalité qui est quand même assez souple. J'ai l'impression que quelqu'un qui est en exercice, il les a. Ça peut être 3 000 euros par an sur trois ans, ou alors 9 000 euros il y a trois ans et zéro les années suivantes.

### **Intervenante**

Il faut être affilié à l'AGESSA pour bénéficier de l'AFDAS ?

### **Jörn Cambreleng**

Assujéti on l'est forcément, mais affilié, non, il n'est pas nécessaire d'être affilié.

### **Intervenante**

Pourquoi la Fondation Michalski s'est arrêtée ?

### **Jörn Cambreleng**

Parce que c'était une aide ponctuelle ciblée sur l'atelier français-polonais. Cela dit, je vais faire une formation au mois de mai, car je crois que ça s'impose, sur le mécénat. Je vais donc m'occuper de ça.

### **Intervenante**

Jörn, tu as évoqué la maison d'arrêt de Tarascon, est-ce qu'il s'agit du projet suivi par Laure Hinckel ?

### **Jörn Cambreleng**

Il s'agit d'un autre projet.

### **Intervenante**

Tu peux nous en dire deux mots ?

### **Jörn Cambreleng**

Oui. C'est un projet conduit par une radio locale, qui s'appelle 3D FM, à Arles, et qui a une émission de radio avec des prisonniers de longues peines plutôt. Ces prisonniers font des interviews de différents métiers. Et on a été contactés par la radio pour leur parler du métier de traducteur. Je suis allé en prison avec Sika Fakambi pour parler de ce qu'on fait et répondre aux questions des prisonniers, qui étaient les animateurs de l'émission.

*C'était assez passionnant. Tout le monde m'a demandé après : « Mais alors, ça fait quoi de rentrer dans une prison ? » Et j'ai dit que c'est comme de prendre l'avion, c'est pareil, ce n'est pas très différent.*

#### **Intervenant**

*Je voudrais juste qu'on me rappelle, ça a été mentionné, le nombre d'étudiants qui assistent aux Assises.*

#### **Santiago Artozqui**

79.

#### **Jörn Cambreleng**

*C'est en augmentation, et c'est aussi le résultat de notre politique de partenariat avec les universités.*

#### **Santiago Artozqui**

*Qu'on va continuer à développer, d'ailleurs. On va essayer d'avoir de plus en plus d'universités.*

#### **Jörn Cambreleng**

*On a proposé aux universités des conventions, qui demandent à l'université d'adhérer en tant que personne morale, et qui ensuite permet collectivement aux étudiants qui suivent des cursus en leur sein d'assister pour 10 € aux Assises. Ce qui est très généreux de notre part.*

#### **Intervenante**

*J'ai une interrogation, soudain, sur vos moyens de communication. Je reçois de temps en temps une lettre, je l'ouvre à chaque fois, mais je n'étais pas au courant de tout, et je ne me souviens pas avoir eu l'information sur l'atelier de formation par exemple. Est-ce que vous pouvez nous préciser quelle est votre politique de communication ?*

#### **Jörn Cambreleng**

*Sur l'atelier de formation français-italien, on a ciblé dans notre fichier les traducteurs d'italien. On a travaillé en concertation avec l'ATLF sur ce sujet.*

*Par ailleurs, une fois que le programme a été lancé, il a fait l'objet d'un article dans notre newsletter.*

*Donc, la politique de communication est sur différents supports : sur le site, avec le blog et les articles, la newsletter envoyée environ une fois par mois avec quatre ou cinq sujets. On a aussi Facebook, maintenant.*

#### **Emmanuelle Flamant**

*Par ailleurs, même si c'est assez informel, j'essaie de communiquer avec Valérie, de l'ATLF, qui s'occupe de la communication. On essaie de se tenir au courant, c'est informel, mais il y a quand même cette volonté de se tenir au courant de ce que font les uns et les autres.*

#### **Intervenante**

*On publie nos informations systématiquement sur notre site et sur le Facebook le cas échéant.*

#### **Jörn Cambreleng**

*S'il n'y a plus de questions...*

#### **Mona de Pracontal**

*Il n'y a plus de questions ?*

*Aujourd'hui, nous allons élire quatre membres du conseil d'administration, et nous avons cinq candidats, qui vont pouvoir se présenter maintenant.*

*Je pense qu'on va leur donner la parole par ordre alphabétique, c'est le plus simple.*

*On va commencer par Geneviève Charpentier.*

---

### **• Élections au conseil d'administration :**

- > Présents : 37
- > Représentés (ayant donné procuration) : 37
- > Ayant voté par correspondance : 11
- > Total des présents ou représentés : 81
- > Total des votants : 92

---

## **PRÉSENTATION DES CANDIDATS**

### **Geneviève Charpentier**

*Bonjour à ceux que je n'ai pas salués. Étant membre sortante, je suis sortie, et suis maintenant face à vous. Je suis depuis très longtemps une aficionada de la traduction, et des traducteurs aujourd'hui, parce que je les ai approchés. Je suis lectrice, je lis grâce à vous, et il y a plusieurs années, j'ai été introduite dans l'association ATLAS. Ensuite, j'ai été adoptée. Aujourd'hui, je me sens en famille. J'essaie de faire vivre au mieux cette association, et j'aimerais continuer à le faire.*

## **Olivier Chaudenson**

*Bonjour. Je dois être un des rares, ou seuls, non-traducteurs de l'assemblée. On est deux, voilà. Je me sens donc un peu étranger, mais en même temps, j'ai une position qui, peut-être, peut avoir son utilité. J'ai créé un festival à Manosque, qui s'appelle Les Correspondances, dont on prépare la 18<sup>e</sup> édition. C'est certes un festival consacré majoritairement à la littérature française, néanmoins, nous avons chaque année quatre ou cinq écrivains étrangers. Et depuis toujours, et maintenant avec le Collège des Traducteurs d'Arles, on présente ces écrivains étrangers en compagnie de leurs traducteurs. C'est aussi une façon pour moi, et qui m'intéresse, de présenter la littérature et les œuvres littéraires. Depuis trois ans, à la Maison de la Poésie, j'ai mis en place une programmation qui ressemble finalement à une sorte de festival perpétuel, puisqu'il y a à peu près 350 événements par an. Il doit y avoir un quart à peu près d'auteurs étrangers dans cette programmation. Régulièrement, les traducteurs sont à leurs côtés, pas toujours, mais régulièrement. On accueille aussi le Printemps de la Traduction maintenant, et un festival organisé par la Columbia University qui n'a pas lieu cette année, mais va redémarrer, où là aussi la dimension littérature étrangère et présence des traducteurs est importante.*

*Voilà, il y a donc de multiples occasions de donner la parole aux traducteurs, de mieux faire comprendre au grand public leur rôle.*

*Voilà pourquoi il pourrait être intéressant qu'il y ait des circulations entre vous, les traducteurs, et les organisateurs d'événements littéraires, tout simplement.*

## **Agnès Desarthe**

*Bonjour. Agnès Desarthe, écrivain et traductrice. J'ai été initiée au plaisir des Assises, d'ATLAS, de tout ce monde-là, par Marie-Claude Auger, que j'avais rencontrée au CNL. On était assises à côté et de temps en temps elle disait : « Ah, je ne pourrai pas être là, je serai aux Assises ». Et ça faisait très envie, j'avais drôlement envie d'aller aux Assises, mais je ne savais pas comment on faisait pour y aller. Et puis j'étais traductrice depuis déjà quinze, vingt ans, mais je n'avais aucun contact avec les autres traducteurs, et je me sentais un peu dans mon coin. Je me disais : « C'est qui, ces gens ? Je suis sûre qu'ils ne me prennent pas au sérieux parce que les écrivains, ce sont des gens pas sérieux qui ne savent rien et font n'importe quoi. » Et donc, j'étais un peu intimidée, et Marie-Claude me disait : « Mais si, viens, tu vas voir, c'est bien ». Et j'y suis allée, et j'ai trouvé que c'était l'endroit le plus merveilleux du monde.*

*Je me souviens, quand je suis revenue de là, avoir expliqué à mes enfants que j'étais allée à un Disneyland pour adultes, que c'était aussi bien que ça, et que je voulais y retourner tout le temps. Moi, c'est vraiment au départ par plaisir de côtoyer des collègues que je ne savais pas comment rencontrer autrement, et de pouvoir assister à des débats qui me semblaient être beaucoup plus intéressants et beaucoup plus profonds que les pauvres débats auxquels on assiste et participe quand on est écrivain, où on ne parle jamais de livres, vraiment, on ne parle jamais de langues, on parle de je ne sais trop quoi. Et qu'est-ce qu'on s'y emmerde ! C'était donc une libération de pouvoir enfin connaître cette expérience-là, et depuis je me demande comment faire plus, comment participer, comment aider, et voilà. C'est comme ça que j'ai pensé au bout d'un moment à proposer mes compétences, qui sont à peu près nulles, mais j'ai l'enthousiasme, une petite transversalité vers l'écriture, pourquoi pas. Je me suis dit que ça pouvait servir, et voilà, c'est comme ça que j'ai mis le pied dans la porte. Merci.*

## **Josie Mély**

*Bonjour. Je vais m'installer prochainement à Arles. Les collègues de traduction, ça m'intéresse depuis que j'ai connu le tout premier collège, la mère de tous les collèges de traduction littéraire à Shtralen en Allemagne dans les années 1980, avec le très vénéré Elmar Tophoven. Dès lors, Arles m'a intéressé dès le départ.*

*Je cesse une activité de traductrice « salariée », à temps partiel à Arte à l'automne. Mais j'ai toujours eu parallèlement une activité de traductrice. J'ai une expérience associative, puisque j'ai été pendant pas mal d'années à l'ATLF, au conseil d'administration, et j'ai aussi œuvré avec Jacqueline Carnaud d'ailleurs, à l'époque, à une modeste gazette d'information des traducteurs, qui était l'ancêtre de Translittérature. J'ai, je crois, de bonnes compétences en communication parce qu'étant à Arte depuis 25 ans, j'ai appris un certain nombre de choses sur le tas, dont je pense que ça pourrait être utile à ATLAS d'une manière ou d'une autre. J'ai aussi une certaine compétence pédagogique, dans la mesure où, pendant pas mal d'années, j'ai participé aux ateliers qu'organisait Françoise Wuilmart à Bruxelles pour l'allemand.*

*Je continue d'ailleurs avec elle, et certains d'entre vous le font encore, pour les traductions en ligne, la formation permanente en ligne. J'ai aussi donné quelques cours pendant un certain nombre de semestres à Nanterre pour des non-spécialistes, c'est-à-dire des non-germanistes, mais des cours de traduction d'allemand néanmoins.*

*Voilà. Ma déclaration d'intention, j'avais voulu respecter les cinq cents signes (ça c'est mon côté germanique) qui étaient indiqués, mais j'ai vu que tout le monde s'était bien étalé, et moi non ! C'est pour ça que je me rattrape un petit peu maintenant oralement !*

### **Intervenante**

*Pas tout le monde, Josie, pas tout le monde !*

### **Josie Mély**

*Je fais surtout de la traduction d'essais, mais j'ai fait aussi au temps de ma jeunesse folle un peu de littérature sur des textes en général plus courts.*

### **Intervenante**

*Et le dernier candidat à se présenter, Laurent Mühleisen.*

### **Laurent Mühleisen**

*Bonjour. Je suis traducteur d'allemand moi aussi, depuis le début des années 1990. Et on vient de fêter mes vingt ans de participation à la Maison Antoine Vitez en tant que membre du comité allemand et mes seize ans à la direction de la Maison Antoine Vitez. Je suis donc le directeur artistique du centre international de la traduction théâtrale, qui est fils des Assises de la traduction littéraire, puisque c'est au lendemain des Assises de 1988, consacrées à « Comment traduire le théâtre », que la Maison Antoine Vitez a progressivement vu le jour. Elle existe depuis 1991. Je ne vais pas vous dire ce qu'est la Maison Antoine Vitez, vous le savez sans doute tous.*

*Certains des traducteurs de l'ATLF, d'ATLAS, sont aussi membres de la Maison Antoine Vitez. Les ponts entre la spécificité de la traduction théâtrale et la défense des traducteurs de théâtre sont au cœur de notre activité à la Maison Antoine Vitez. La diffusion, la circulation des textes de théâtre, des ateliers aussi, évidemment, de formation, de professionnalisation. On est intervenu un nombre assez important de fois aux ateliers des Assises, et l'an dernier à l'occasion de la Journée de printemps, j'ai été approché par le Président qui me demandait si je voulais participer, avec Olivier d'ailleurs, en tant que membre du CA pendant un an pour remplacer des membres absents à titre provisoire.*

*On a donc participé à toutes ces réunions du CA d'ATLAS pendant toute cette année, et c'est vrai qu'elles sont extrêmement stimulantes, qu'il y a des liens entre les activités de nos traducteurs, et les activités des traducteurs littéraires, qui sont évidents. Il y a une complémentarité également face aux institutions et à la façon de se défendre face aux institutions, et face à une profession qui se fragilise. Pour toutes ces raisons, j'ai très très envie de continuer de participer à ces réunions qui sont joyeuses, et très constructives. Voilà !*

### **Bernard Hoepffner**

*On va installer les urnes, il y aura trois urnes selon les lettres de l'alphabet. Vous allez voter pour quatre personnes sur les cinq qui se sont présentées. N'oubliez pas que si vous avez des procurations, vous revoterez pour celles-ci. Evidemment que vous allez voter selon les lettres des gens dont vous détenez la procuration, donc vous serez peut-être obligés de faire la queue trois fois de suite.*

### **Santiago Artozqui**

*Je clos donc la séance officiellement. Merci à tous.*

## RÉSULTATS DES VOTES ---

> **Rapport moral pour 2015 du président, Santiago ARTOZQUI** : Le rapport moral du président, Santiago Artozqui, est soumis au vote de l'assemblée ; il est adopté à l'unanimité.

> **Rapport d'activité pour 2015 de la secrétaire générale, Marie-Claude AUGER** : Le rapport d'activité de la secrétaire générale, Marie-Claude Auger, est soumis au vote de l'assemblée ; il est adopté à l'unanimité.

> **Rapport financier sur l'exercice 2015 de la trésorière, Geneviève CHARPENTIER** : Le rapport financier de la trésorière, Geneviève Charpentier, est soumis au vote de l'assemblée ; il est adopté à l'unanimité.

> **Le conseil d'administration** : Il y avait quatre postes à pourvoir pour cinq candidats :

- Geneviève Charpentier 84 voix
- Olivier Chaudenson 86 voix
- Agnès Desarthe 84 voix
- Josy Mély 24 voix
- Laurent Mühleisen 81 voix